

Réunion du 08 avril 2020 à 11 H avec les OS et l'équipe de Direction

Point sanitaire :

A ce jour, on recense 6 cas présumés de Covid 19 parmi nos collègues.

Certains sont en fin d'arrêt de travail, la Direction prend de leurs nouvelles régulièrement (elles sont plutôt bonnes pour tous).

Toutefois un protocole doit être respecté pour la reprise du travail (c'est le médecin de prévention qui est à la manœuvre).



Souvenez-vous ! (brèves de covid du 6 avril), Solidaires avait demandé des lingettes désinfectantes pour les collègues en présentiel, la direction a accédé a notre demande et une dotation a été fournie à tous les services assurant du présentiel sur le CDFIP de Châteauroux, pour les sites extérieurs la dotation va transiter par les sacs.

Poussant notre avantage et nous référant à la note : [Je travaille au bureau dans le cadre du plan de continuité d'activité \(PCA\)](#)

(http://ulyse.dgfip/sites/default/files/fichiers/COVID/20200319_bonnes_pratiques_SG-V3.pdf?0p=1586342979906), nous avons demandé que de l'alcool ménager soit fourni dans les services.

Bon alors là..., on ne vous cache pas que cela risque d'être un peu plus compliqué.

Il faut demander au préalable l'avis du médecin de prévention .

Il semblerait que le personnel ne soit peut-être pas en capacité de gérer de l'alcool ménager !

On pourrait se brûler avec ? Personne n'a envisagé que nous puissions le boire Ouf !

Pour Solidaires : à partir du moment où cela figure dans les bonnes pratiques recommandées par la DGFIP et mentionné dans plusieurs paragraphes on peut espérer que cela puisse être mis en place sur le département.



Point missions :

Pour la campagne IR, on attend la conférence de la DG demain et les annonces de notre président. Néanmoins nous savons déjà :

- qu'il n'y aura pas d'auxiliaires recrutés pour cette campagne,
- que le téléphone devra, sans nul, doute être assuré en présentiel 1/2 journée (car fatigant !) avec des mesures de distanciation sociale bien que la direction réfléchisse toujours pour l'achat de quelques téléphones portables (cela va dépendre aussi des directives nationales),
- que d'autres services hormis le SIP seront appelés en renfort.
- que les ordinateurs portables attribués aux personnes ne faisant pas partie des missions prioritaires devraient être redistribués à ceux dont la mission est prioritaire,
- qu'une audioconférence se tiendra avec les responsables de SIP et les adjoints vendredi.

Afin de mettre en place cette campagne « nouvelle formule » les chefs de service doivent contacter les agents en ASA, télétravail ou autres.

La Direction commence à s'interroger sur les agents en ASA garde d'enfants pour savoir si un conjoint en confinement, lui aussi, ne pourrait pas assurer la garde d'enfant, ou si, pendant la période de vacances scolaires, en l'absence de cours à domicile, etc. ...

Ne soyez, donc, pas surpris si vous êtes contacté par votre chef de service car c'est à lui que revient la tâche de faire un recensement.



Un recensement matériel a, quant à lui, déjà été réalisé concernant les ordinateurs de collègues télétravailleurs n'utilisant pas ce matériel (ils seraient au nombre de 7) afin de redéployer les ordinateurs vers d'autres collègues. La problématique étant de récupérer ces ordinateurs sur les sites extérieurs.

Durant cette période particulière, favoriser le télétravail afin de minimiser au maximum le présentiel, c'est faire preuve de solidarité !

Point congés :

À ce jour les agents en présentiel, en ASA ou en télétravail peuvent poser leurs congés. La seule objection sera la nécessité de service !

Pour l'incidence des autorisations d'absence sur les jours RTT : pas de nouvelles encore !

Pour nous comme pour la direction la priorité reste la sécurité et la protection des agents.

Tenez-nous informés de votre situation sur vos sites et dans vos services.

Prenez soin de vous, lavez vos mains et le reste !

